



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

N°:
No.: 48

LE 12 AVRIL 1985

EVALUATION DES COÛTS ET DES AVANTAGES
DES MESURES DE PROTECTION

Le 9 avril 1985 l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) publiait le communiqué de presse suivant concernant une étude sur les coûts et les avantages des mesures de protection.